

Locations ouvertes Mercredi de 10h à 12h Vendredi de 16h à 19h Au 1 rue de la Tour

Réservation, contrat, prise et retour de clés

mg.plainpalais@fase.ch / 022 331 45 20

REGLES D'UTILISATION : à voir durant la visite

Retour de la clé

Vous vous engagez à ramener la clef la semaine qui suit votre location ou au moment convenu.

En cas de dégâts

Si vous arrivez et constatez désordre ou dégâts, prenez une photo pour la montrer au retour de clé Merci d'annoncer tout dégât au bâtiment et au matériel pendant votre utilisation.

Ils vous seront facturés, exceptés les cas d'usure normale.

Vous récupérez la caution de 100 CHF si le contrôle a confirmé que tout est en ordre.

En cas de non-respect du règlement, vous suivrez une nouvelle visite guidée coûtant 30 CHF si vous souhaitez réutiliser les locaux.

Vous êtes responsable du lieu, ce qui implique de :

Être présent-e durant toute la durée de la location.

Assurer une présence au rez-de-chaussée tant que les portes sont ouvertes.

Respecter l'interdiction dans les locaux des activités à caractère religieux, de propagande et d'opérations commerciales.

Respecter la loi : pas d'alcool aux moins de 16 ans, ni d'alcool distillé aux moins de 18 ans

Respecter l'interdiction de fumer dans l'ensemble des locaux.

S'assurer que les hôtes qui fument à l'extérieur ont un cendrier.

Laisser libres les issues de secours

Garder les fenêtres fermées après 22 heures pour préserver la tranquillité du voisinage.

Porter attention à limiter le bruit.

Laisser les locaux à l'heure fixée par le contrat, pour que les suivants puissent y venir.

Ranger tout le matériel utilisé.

Trier et emmener tous vos déchets et poubelles. Des ecopoints sont à proximité : rue du Petit-Salève 10 et à l'angle des rues Prévost Martin et Pré-Jérôme.

Remettre en état de propreté les locaux et le matériel mis à disposition :

Passer balai ou aspirateur dans toutes les salles, toilettes et couloirs.

Passer la serpillière partout, nettoyer les couloirs, les toilettes, la cuisine....

Remettre toutes les chaises sur les tables

Vérifier la fermeture de toutes les fenêtres.

Éteindre toutes les lumières en partant.

Vérifier de l'extérieur la fermeture de toutes les portes.

La Maison de Quartier de Plainpalais décline toute responsabilité en cas d'accidents, dégâts ou vols d'objets personnels ou de matériel déposés dans le bâtiment.

J'ai bien coı	mpris les règl	es et m'enga	ige à les respecte	er
Genève, le				
Signature				